



Centre Hospitalier de Muret

## **Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)**

### **POPULATION ACCUEILLIE**

Le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile accompagne des enfants de 3 à 12 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, scolarisés en milieu ordinaire, maternelle et primaire.

### **CAPACITÉ D'ACCUEIL**

La capacité d'accueil du SESSAD est de 12 places, dont 4 places fléchées TED (Troubles Envahissants du Développement).

### **CONDITIONS ET CRITÈRES D'ADMISSION**

L'admission dans le service est soumise à une notification d'orientation de la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Le dossier de candidature de l'enfant est examiné par la commission d'admission du service.

Après avis favorable, une rencontre avec la famille est organisée au SESSAD.

Une présentation de l'établissement et du dispositif d'accompagnement est réalisée. La décision finale appartient aux parents.

L'accueil est formalisé à la signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC).

Une date d'admission peut être donnée à ce moment-là en fonction des possibilités d'accueil.

Un temps de rencontre avec les différents professionnels du SESSAD est alors proposé à l'enfant et sa famille.



# SESSAD suite...

## MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement s'articule autour de deux axes : thérapeutique et éducatif :

Le travail s'élabore entre l'équipe pluridisciplinaire, la famille et l'enfant autour des objectifs fixés chaque année dans le projet individuel, en lien avec les professionnels de l'Education Nationale.

Ce projet est réévalué chaque année (ou en cours d'année si nécessaire) et évolue en fonction des besoins de l'enfant.

## EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Cadre socio-éducatif, médecin pédopsychiatre, éducateur spécialisé, assistant de service social, psychologue, orthophoniste, psychomotricien.

## CONTACTS

Accueil / secrétariat 05 67 52 82 82

Cadre socio-éducatif 05 67 52 82 32

